

Montréal, le 11 novembre 2020

## **PROCÉDURE DE MISE EN CANDIDATURE POUR LE C.A.**

---

Vous êtes membre et vous souhaitez vous impliquer plus activement, au sein d'AUTISME MONTRÉAL, pour améliorer la qualité de vie des personnes présentant un trouble du spectre de l'autisme?

Voici la procédure permettant de poser votre candidature pour siéger sur le conseil d'administration de l'organisme. Veuillez prendre note que vous devez être en mesure de parler et de lire des documents en français.

- 1- Au moment de poser votre candidature, vous devez être membre en règle d'AUTISME MONTRÉAL pour l'année 2020-2021. Votre cotisation annuelle doit donc avoir été acquittée. Si cela n'est pas déjà fait, communiquez rapidement avec notre agente administrative au 514 524-6114 poste 0 ou par courriel à [accueil@autisme-montreal.com](mailto:accueil@autisme-montreal.com).
- 2- Complétez et soumettez le formulaire de mise en candidature, **au plus tard le 25 novembre 2020** (coordonnées en bas de page). Veuillez noter que votre candidature doit être appuyée par un membre en règle d'AUTISME MONTRÉAL et que ce dernier doit compléter une section du formulaire et y apposer sa signature.
- 3- Votre candidature devra être approuvée par le Comité de gouvernance de l'organisme.
- 4- Inscrivez-vous, **au plus tard le 7 décembre 2020 au 514 524-6114 poste 0**, pour participer à l'assemblée annuelle des membres qui se tiendra le **10 décembre 2020 à 18 h 30**.  
En votre absence, votre candidature ne pourra être proposée à l'assemblée.

Au plaisir de vous rencontrer!

La directrice générale,



Julie Champagne